

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-AIMÉ
M.R.C. DE PIERRE-DE SAUREL**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la municipalité de Saint-Aimé tenue le lundi 3 février 2025 à la salle du conseil, située au 398, montée Sainte-Victoire à Saint-Aimé à laquelle séance sont présents :

Marie-Soleil Beauregard	Jacques Desrosiers
Patrick Godin	Julie L'Homme
Patrick Boisselle	Sylvain Boisselle

Tous formants quorum sous la présidence de Monsieur le Maire Denis Benoît.

Madame Karine Lussier, directrice générale et greffière-trésorière est aussi présente.

Tous les membres affirment avoir reçu leur avis de convocation.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

À 19h30, le maire monsieur Denis Benoît déclare la séance ouverte.

24-02-25

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Patrick Boisselle
Appuyé par Sylvain Boisselle

Et résolu d'adopter l'ordre du jour, et ce, tel que présenté, tout en laissant le varia ouvert.

Adoptée à l'unanimité des conseillères et conseillers présents

1 – Ouverture de la séance

2 – Adoption de l'ordre du jour

3 – Adoption des procès-verbaux

3.1 - Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 janvier 2025

4 – Période de questions

5 – Administration

5.1 - Approbation des comptes à payer
5.2 - Rapport du maire
5.3 - Rapport des délégués aux comités
5.4 - Correspondance

6 – Législation

7 – Service des travaux publics

8 – Service d'urbanisme

9 – Sujets à suivre et affaires nouvelles

9.1 - AHMV - Demande de contribution financière
9.2 - Distribution d'arbres dans le cadre du Mois de l'arbre et des forêts
9.3 - Azimut diffusion - Soutien financier / Aventure T de l'École Christ-Roi
9.4 - Proclamation de la journée nationale de promotion de la santé mentale positive
9.5 - Demande d'aide financière pour la mise à niveau de l'éclairage des terrains de loisirs - Fonds régions et ruralité (FRR)
9.6 - Affectation du surplus non affecté au surplus affecté infrastructures
9.7 - Versement de la quote-part annuelle 2025 - Bibliothèque
9.8 - Versement de la quote-part annuelle 2025 - Comité des Loisirs

10 – Analyse des demandes reçues

10.1 - Demande d'appui de la Municipalité de Notre-Dame-de-Stanbridge - Dénonciation au gouvernement du Québec en lien avec l'absence d'ajustement financier de certains programmes destinés aux municipalités en raison de la situation économique actuelle
10.2 - Appui - Demande à la ministre des Affaires municipales concernant l'accueil des enfants à besoin particuliers dans les camps de jour municipaux

11 – Varia

12 – Période de questions

13 – Levée de la séance

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

25-02-25

3.1 - Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 janvier 2025

Chaque membre du Conseil ayant reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la municipalité de Saint-Aimé tenue le 13 janvier 2025, à l'intérieur du délai prévu selon le *Code municipal du Québec*, la directrice générale est dispensée d'en faire la lecture.

Il est proposé par Sylvain Boisselle
Appuyé par Julie L'Homme
Et résolu

D'approuver le procès-verbal et d'autoriser la signature du procès-verbal par les personnes désignées à cet effet.

Adoptée à l'unanimité des conseillères et conseillers présents

4 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune personne présente à la séance.

5 - ADMINISTRATION

26-02-25

5.1 - Approbation des comptes à payer

Présentation de la liste des comptes à payer pour la période du 1^{er} au 31 janvier 2025 au montant de 146 042,89\$;

Considérant que la directrice générale et greffière-trésorière atteste que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses sont projetées.

Il est proposé par Jacques Desrosiers
Appuyé par Patrick Godin

Et résolu à l'unanimité d'autoriser le paiement des comptes apparaissant à la liste des comptes à payer et déboursés pour la période du 1^{er} au 31 janvier 2025 au montant de 146 042,89\$;

La liste des comptes à payer et des déboursés est conservée aux archives de la Municipalité et fait partie intégrante de la présente résolution comme si elle était au long reproduite.

Adoptée à l'unanimité des conseillères et conseillers présents

5.2 - Rapport du maire

Monsieur Denis Benoît, maire fait rapport verbal des rencontres dont il a participé au cours du mois de janvier.

5.3 - Rapport des délégués aux comités

Madame la conseillère, Marie-Soleil Beaugard, déléguée au comité des Loisirs, fait rapport verbal de la rencontre dont elle a participé.

Madame la conseillère, Julie L'Homme, déléguée au CDTC, fait un compte-rendu de la rencontre dont elle a participé.

5.4 - Correspondance

Les Membres du conseil font l'examen de la correspondance reçue (réf. Liste de la correspondance de la séance du 3 février 2025).

6 - LÉGISLATION

7 - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

8 - SERVICE D'URBANISME

9 - SUJETS À SUIVRE ET AFFAIRES NOUVELLES

27-02-25

9.1 - AHMV - Demande de contribution financière

Le conseil prend connaissance de la demande d'aide financière pour la tenue du Rendez-vous des Champions de l'AHMV;

Il est proposé par Sylvain Boisselle
Appuyé par Marie-Soleil Beauregard
Et résolu

Que le Conseil accorde une aide financière au montant de 150\$ à l'Association de Hockey Mineur des Villages dans le cadre du Rendez-vous des Champions qui se tiendra le 22 mars 2025. Cette dépense est affectée au poste budgétaire numéro 02-70192-972.

Il est aussi résolu de nommer Denis Benoît, représentant de la municipalité de Saint-Aimé dans la participation à la remise des médailles aux jeunes.

Adoptée à l'unanimité des conseillères et conseillers présents

28-02-25

9.2 - Distribution d'arbres dans le cadre du Mois de l'arbre et des forêts

Considérant que le ministère de la Forêt, de la Faune et des Parcs (MFFP) organise en collaboration avec les Clubs 4-H du Québec, le Mois de l'arbre et des forêts qui se déroulera tout au long du mois de mai 2025;

Considérant qu'il est possible d'obtenir gratuitement du ministère de la Forêt, de la Faune et des Parcs (MFFP) des jeunes pousses d'arbres entre 25 et 40 cm de hauteur pour les conifères et entre 60 et 90 cm pour les feuillus;

Considérant l'importance:

- de sensibiliser la population à l'importance et au respect de l'arbre et des forêts;
- de permettre à la population d'acquérir des connaissances sur l'arbre et les soins qu'il nécessite;
- d'inciter la population à poser des gestes concrets de conservation et d'amélioration de son environnement;

Considérant que la municipalité souhaite participer à la distribution de plants d'arbres dans le cadre du Mois de l'arbre et des forêts;

En conséquence,
Il est proposé par Julie L'Homme
Appuyée par Patrick Boisselle
Et résolu

Qu'une demande soit déposée auprès de l'organisme Les Clubs 4-H du Québec afin d'obtenir 200 plants d'arbres;

Que la distribution s'effectue au garage municipal;

Que l'information concernant la distribution gratuite des arbres soit publiée dans le bulletin municipal, sur le site Internet ainsi que sur la page Facebook et Instagram de la Municipalité.

Adoptée à l'unanimité des conseillères et conseillers présents

29-02-25

9.3 - Azimut diffusion - Soutien financier / Aventure T de l'École Christ-Roi

Il est proposé par Jacques Desrosiers
Appuyé par Julie L'Homme
Et résolu

De verser à Azimut diffusion un montant de 154\$ afin de défrayer une partie des coûts pour les ateliers préparatoires offerts par un animateur/médiateur professionnel aux élèves de l'école Christ-Roi. Cette dépense affecte le poste budgétaire numéro 02-19000-972.

Adoptée à l'unanimité des conseillères et conseillers présents

30-02-25

9.4 - Proclamation de la journée nationale de promotion de la santé mentale positive

Considérant que le 31 mars 2022, les élu·es de l'Assemblée nationale se sont prononcés à l'unanimité en faveur de la reconnaissance du 13 mars comme *Journée nationale de la promotion de la santé mentale positive*;

Considérant que le Mouvement Santé mentale Québec et ses organisations membres lancent en cette journée leur campagne annuelle de promotion de la santé mentale sous le thème «*Se ressourcer c'est trouver sa zone de recharge*»;

Considérant que dans le cadre de cette Campagne, de nombreux outils favorisant le renforcement de la santé mentale de la population sont offerts tout au long de l'année;

Considérant que la promotion de la santé mentale positive vise à accroître et à maintenir le bien-être individuel et collectif de la population et à favoriser la résilience;

Considérant qu'il a été démontré que les municipalités jouent un rôle de premier plan pour favoriser la santé mentale positive de leurs concitoyennes et concitoyens;

En conséquence,
Il est proposé par Julie L'Homme
Appuyée par Marie-Soleil Beauregard
Et résolu

De proclamer la *Journée nationale de la promotion de la santé mentale positive* et invite les citoyennes et citoyens ainsi que toutes les organisations et institutions de sa municipalité à faire connaître les outils de la campagne annuelle de promotion de la santé mentale sous le thème « *Se ressourcer c'est trouver sa zone de recharge* ».

Adoptée à l'unanimité des conseillères et conseillers présents

31-02-25

9.5 - Demande d'aide financière pour la mise à niveau de l'éclairage des terrains de loisirs - Fonds régions et ruralité (FRR)

Considérant que la municipalité de Saint-Aimé désire présenter une demande d'aide financière dans le cadre du Fonds régions et ruralité (FRR) à la MRC de Pierre-De Saurel;

Considérant que ladite subvention permettrait d'effectuer la mise à niveau de l'éclairage des terrains des loisirs;

Considérant qu'il y a lieu de désigner une personne responsable du projet et d'autoriser la signature de tout document, le cas échéant;

En conséquence,
Il est proposé par Sylvain Boisselle
Appuyé par Jacques Desrosiers
Et résolu

Que la Municipalité de Saint-Aimé dépose une demande d'aide financière pour un montant de 35 585,01\$ provenant du Fonds régions et ruralité (FRR) administré par la MRC de Pierre-De Saurel;

Que madame Karine Lussier, directrice générale et greffière-trésorière, soit désignée à titre de personne responsable du projet intitulé "Mise à niveau de l'éclairage des terrains des loisirs";

Que la directrice générale soit autorisée à signer, pour et au nom de la Municipalité de Saint-Aimé, le protocole d'entente et tout autre document à intervenir avec la MRC de Pierre-De Saurel, le cas échéant.

Adoptée à l'unanimité des conseillères et conseillers présents

32-02-25

9.6 - Affectation du surplus non affecté au surplus affecté infrastructures

Il est proposé par Marie-Soleil Beauregard
Appuyée par Patrick Godin
Et résolu

Que le conseil municipal affecte une somme de 462 827\$ du surplus non affecté au surplus affecté pour financer des travaux futurs d'infrastructures.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents

33-02-25

9.7 - Versement de la quote-part annuelle 2025 - Bibliothèque

Il est proposé par Julie L'Homme
Appuyée par Marie-Soleil Beauregard
Et résolu

Que ce Conseil autorise le versement de l'aide financière 2025 au Comité de la Bibliothèque de Saint-Aimé/Massueville au montant de 2 000\$. Cette dépense affecte le poste budgétaire numéro 02-70230-972.

Adoptée à l'unanimité des conseillères et conseillers présents

34-02-25

9.8 - Versement de la quote-part annuelle 2025 - Comité des Loisirs

Il est proposé par Jacques Desrosiers
Appuyé par Sylvain Boisselle
Et résolu

Que ce Conseil autorise le paiement partiel de l'aide financière 2025 au Comité des Loisirs de Saint-Aimé/Massueville au montant de 8 350\$. Cette dépense affecte le poste budgétaire numéro 02-70290-970.

Adoptée à l'unanimité des conseillères et conseillers présents

10 - ANALYSE DES DEMANDES D'APPUI REÇUES

35-02-25

10.1 - Demande d'appui de la Municipalité de Notre-Dame-de-Stanbridge - Dénonciation au gouvernement du Québec en lien avec l'absence d'ajustement financier de certains programmes destinés aux municipalités en raison de la situation économique actuelle

Les membres du Conseil prennent connaissance de la résolution numéro 12-25 de la Municipalité de Notre-Dame-de-Stanbridge demandant au gouvernement du Québec de régulariser le financement des programmes destinés aux municipalités, dont les MRC, notamment en prévoyant un financement adéquat, tenant compte de l'inflation et des changements qu'elles subissent parfois;

Considérant le contenu de cette résolution;

Considérant que le Conseil de la Municipalité partage la position exprimée par la Municipalité de Notre-Dame-de-Stanbridge dans sa résolution numéro 12-25;

Il est proposé par Patrick Boisselle
Appuyé par Julie L'Homme
Et résolu

Que le Conseil de la municipalité de Saint-Aimé appuie la Municipalité de Notre-Dame-de-Stanbridge dans ses démarches auprès du gouvernement du Québec afin de régulariser le financement des programmes destinés aux

municipalités, dont les MRC, notamment en prévoyant un financement adéquat, tenant compte de l'inflation et des changements qu'elles subissent parfois.

De transmettre une copie de la présente résolution au premier ministre du Québec, monsieur François Legault, ainsi qu'à la ministre des Affaires municipales, madame Andrée Laforest, ainsi qu'au député du comté de Richelieu, monsieur Jean-Bernard Émond.

Adoptée à l'unanimité des conseillères et conseillers présents

36-02-25

10.2 - Appui - Demande à la ministre des Affaires municipales concernant l'accueil des enfants à besoins particuliers dans les camps de jour municipaux

Les membres du Conseil prennent connaissance de la correspondance de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) du 10 juin 2024 adressée à la ministre des Affaires municipales concernant l'accueil des enfants à besoins particuliers dans les camps de jour municipaux;

Considérant que la FQM, dans ses demandes budgétaires déposées au ministre des Finances en janvier 2024, a identifié l'accueil des enfants présentant des besoins particuliers dans les camps de jour du Québec comme une problématique importante à traiter;

Considérant que les municipalités ont de plus en plus de difficulté à répondre aux enjeux inhérents à l'offre de service des camps de jour de façon sécuritaire et de qualité, entre autres, en raison de l'augmentation d'enfants à besoins particuliers, diagnostiqués ou non, aux enfants de maternelle 4 ans, aux questions de main-d'œuvre et aux lieux physiques non adaptés;

Considérant que cette situation perdure depuis plusieurs années;

Considérant que les camps de jour constituent un service important, voire essentiel, pour faciliter la conciliation travail-famille en période estivale pour une grande majorité des familles québécoises;

Considérant la pertinence d'ouvrir la discussion avec le gouvernement du Québec afin de trouver des solutions pour que les enfants qui bénéficient de services spécialisés durant l'année scolaire puissent bénéficier des mêmes services durant la période estivale;

Considérant le contenu de la lettre de la FQM du 10 juin 2024 adressée à la ministre des Affaires municipales dans ce dossier;

Il est proposé par Marie-Soleil Beauregard

Appuyée par Patrick Godin

Et résolu

Que le Conseil de la municipalité de Saint-Aimé, en appui à la FQM et à la mobilisation des associations et organismes concernées par l'offre de camps de jour, demande au gouvernement du Québec:

- de bonifier à 20M\$ l'enveloppe liée au Programme d'assistance financière au loisir des personnes handicapées - volet accompagnement (PAFLPH) qui, selon le financement actuel, répond uniquement à 30% de la demande;
- de mettre en place, à court terme, un comité interministériel dont le mandat sera d'assurer un continuum de services adéquats pour les enfants ayant des besoins particuliers durant toute l'année, incluant la période estivale.

Que copie de la présente résolution soit transmise à la ministre des Affaires municipales, au ministre des Finances, au ministre responsable des Services sociaux, à la ministre responsable du Sport, du Loisir et du Plein air, au ministre de l'Éducation et à la ministre de la Famille, ainsi qu'à la FQM.

Adoptée à l'unanimité des conseillères et conseillers présents

11 - VARIA

12 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune personne présente à la séance.

37-02-25

13 - LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, Jacques Desrosiers propose que la séance soit levée.

La proposition est appuyée par Patrick Godin et adoptée à l'unanimité.

La séance est levée à 21h05.

Denis Benoît, maire

Karine Lussier, directrice générale
et greffière-trésorière

Je, soussigné Denis Benoît, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal du Québec*.

Denis Benoît, maire

Certificat de disponibilité de crédits

Je, soussignée, Karine Lussier, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Aimé, certifie et déclare que l'argent pour les dépenses autorisées et acceptées lors cette séance ordinaire est disponible.

Karine Lussier, directrice générale
et greffière-trésorière